

Fiscalité et dépenses publiques



Démocratie et citoyenneté





Méthode suivie pour les nuages thématiques : les regroupements par nuage de mots condensent sémantiquement les concepts clefs les plus récurrents dans chacune des 4 thématiques du Grand Débat, en se fondant sur les questions et propositions de l'exécutif, les propositions d'associations d'élus, les propositions d'organisations et d'associations de la société civile, ainsi que les revendications citoyennes sur la plateforme du Grand Débat.

Précisions sur le calendrier et la méthode

Le débat en ligne et les contributions écrites

Depuis le 21 janvier, le site **granddebat.fr** a été mis en place par le Gouvernement. **1,7 millions de visiteurs.**

On peut compter sur la plate-forme en ligne du Grand Débat plus de **276 763 contributeurs**, soit 0,6% du corps électoral et 326 100 inscrits.

Thème	864 446 contributions
Transition écologique	25,4%
Fiscalité et les dépenses publiques,	34, %
Démocratie et citoyenneté	19,4 %
Organisation de l'Etat et des services publics	20,8%

On peut ajouter **environ 9 000 cahiers de doléances** déposés en mairie.

Les réunions

Depuis le 15 janvier se tiennent des « réunions d'initiative locale » qui doivent permettre « à chacun de débattre, de se faire entendre et de convaincre ».

Près de **6 000 réunions d'initiatives locales** ont été organisées ou sont programmées dans toute la France dont 2 500 déjà tenues.

- Le pic des réunions a été observé début février.
- La France rurale semble la plus mobilisée. Souvent dépendante de la voiture, c'est la « France des oubliés » comme le déclare le Figaro du 6 février. Les thématiques les plus abordées sont : transports et services publics. On estime que dans les grandes villes, les instances de dialogue existent déjà. Les 3 premiers départements sont les Alpes-de-Haute-Provence, la Haute-Saône et le Lot.
- Une majorité de débats est organisée par des élus et institutions (59%). Seules 1% par des entreprises, 15% par des associations et 25% par des citoyens.
- Des réunions sont également organisées dans un grand nombre de pays avec les « français de l'étranger »
- Certains départements, telle la Manche avec le Sénateur Philippe BAS, en profitent pour organiser des permanences délocalisées. Mais « c'est à vous de parler » précise l'ancien président du Département afin de ne pas copier la méthode du Président de la République.
- Différentes collectivités telles que la Mairie de Strasbourg ont développé des initiatives parallèles. La Municipalité a mis en place un budget participatif d'1 million d'Euros et un système de pétitions citoyennes. A Paris, des bus vont sillonner la capitale avec des cahiers de doléance ; des garants vont être nommés afin de réaliser une synthèse parisienne spécifique.

Mobilisation des jeunes/ Pour mobiliser les jeunes, le gouvernement a lancé – avec le réseau des MJC, des associations étudiantes et des maisons des lycéens – des réunions réservées aux jeunes.

Monde agricole/ Lundi 11 février, Emanuel MACRON recevait, avec le ministre de l'agriculture, les dirigeants des principaux **syndicats agricoles**. Certains thèmes apparaissent comme prioritaires, comme l'application de la loi Alimentation, les relations avec la grande distribution, les aides aux producteurs bio ou encore le glyphosate.

Les rencontres régionales du président de la République

Le Président de la République – accompagné de ministres – poursuit un tour des territoires et des interlocuteurs dans le cadre de ce Débat : **Sept rendez-vous présidentiels** depuis le début du grand débat. Chaque rencontre étant structurée autour d'une thématique précise afin de couvrir de débat en débat les grands enjeux du débat public.

- **Grand Bourgtheroulde (Eure)** : lors de cette première séance le mardi 15 janvier 2019, Emmanuel MACRON, lançait officiellement le Grand Débat National. **600 maires** de toute la Normandie étaient rassemblés pour porter leurs "doléances" ou celles de leurs concitoyens. Les discussions ont duré sept heures.
- **Souillac (Lot)** : le 18 janvier, le président accompagné de trois ministres, Jacqueline GOURAULT, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, de Sébastien LECORNU ministre chargé des collectivités territoriales, et de Didier GUILLAUME, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, a rencontré **600 maires**. Des aménagements sur certaines décisions ont été évoqués, comme les 80 km/h, mais la suppression de l'ISF a été validée. Le réaménagement de certains services publics dans les campagnes a fait débat.
- **Valence et Bourg-de-Péage (Drôme)** : le 25 janvier, le chef de l'État s'est invité pendant plus de 3 heures dans un débat avec **250 citoyens** (dont des gilets jaunes) aux côtés du ministre de l'Agriculture.
- **A l'Elysée** : le 1^{er} février, le chef de l'État a reçu **les élus d'Outre-Mer** avec lesquels il a débattu pendant plus de sept heures. Parmi les sujets évoqués, le manque d'écoute du gouvernement, d'une part, et le chlordécone, d'autre part, ont tenu une place particulière.
- **Evry-Courcouronnes (Essonne)** : le débat du 4 février réunissait environ 300 élus, « **des maires et des députés d'Île-de-France** », et autres acteurs de **banlieue** qui ont questionné le Président de la République sur les territoires des quartiers prioritaires et la politique de la ville. Le maire de la ville Stéphane BEAUDET a demandé un « nouveau pacte » entre l'Etat et les quartiers. Certains évoquant le rendez vous manqué du 22 mai lors de la remise du rapport BORLOO.
- **En Saône et Loire** : le débat du jeudi 6 février s'est déroulé sous l'égide de **la jeunesse** autour de divers thèmes tels que les formations, l'emploi, la citoyenneté, le pass' culture ou encore la réforme du lycée.
- **Gargilasse-Dampierre (Indre)** : dans cette commune dont le maire Vanik BERBERIAN est aussi le **président de l'Association des maires ruraux de France** (AMRF, qui fédère 10 000 élus), le Président de la République a participé jeudi 14 février, à un débat avec une trentaine de maires de l'Indre sur le développement local et notamment sur "le potentiel que portent les territoires ruraux en réponse aux grands enjeux du pays". Les thèmes liés à **la ruralité** (désertification médicale notamment de maternité, manque de mobilité, de dotations publiques, de réseau, de trains, d'emplois aidés, etc.) ont été abordés, sans générer de nouvelles annonces concrètes. Le Chef de l'Etat a aussi dû répondre à des interpellations sur le dialogue entre **Etat et collectivités**, notamment de la part d'André LAIGNEL, Maire d'Issoudun et par ailleurs Vice-

président de l'Association des Maires de France. Dans l'après-midi, Emmanuel MACRON a discuté avec des **chefs d'entreprise** du département à Châteauroux. Il était accompagné des ministres de l'Économie Bruno LE MAIRE, du Travail Muriel PENICAUD et de la Cohésion des Territoires Jacqueline GOURAULT. La discussion a témoigné d'une grande inquiétude quant à la **situation de l'entrepreneuriat, altérée par la désertification urbaine et l'exode des étudiants**. Au cours des échanges, Emmanuel MACRON a évoqué la mise en place de « mécanismes de garantie et de défense pour mieux protéger nos agriculteurs ».

Actions / réunions à l'initiative du Gouvernement

Depuis le 11 février et jusqu'à début avril sont annoncés des **stands mobiles** qui se déploieront dans les bureaux de Poste et dans les gares de chaque région afin d'aller à la rencontre des passants et leur permettre de prendre part au Grand Débat.

Le 19 février : une **Séance plénière du CESE** sera consacrée au Grand Débat National, en présence d'Emmanuelle WARGON, Secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire et co-animatrice du Grand Débat.

Du 1^{er} au 15 mars

- **Des conférences sur chacun des 4 thèmes mis au débat seront organisées au niveau national.** Elles regrouperont les corps intermédiaires (organisation syndicales et patronales, associations, élus...).
- **Une conférence dédiée à la jeunesse** pendant deux jours devrait être organisée avec des jeunes tirés au sort.

Dans chaque **département, un référent** est chargé de veiller à la bonne remontée des contributions et notamment les compte-rendu des réunions qui semblent les plus difficiles à faire.

Les conférences citoyennes régionales des 9 et 16 mars :

- **Ces 18 conférences** devraient associer les corps constitués, des associations d'élus, les syndicats, les ONG et une centaine de citoyens tirés au sort au sein des listes téléphoniques. Les participants pourront donner leur avis sur « *ce qui ressort des premières semaines du Grand Débat National et nourriront ainsi la réflexion sur les suites à donner* ».
Le temps d'un week-end, chaque panel de volontaires devra bâtir des consensus autour des thématiques retenues par la population.
- Gabriel ATTAL, secrétaire d'Etat, « souhaite garantir un quota de **jeunes de 16 à 25 ans**, proportionnel à leur poids dans la population, **dans chaque conférence régionale**

Vendredi 15 mars, fin officielle du Grand Débat.

Richard FERRAND a annoncé que lorsque les conclusions du Grand Débat seraient connues, un Grand Débat serait organisé à **l'Assemblée nationale** qu'il préside. Tous les groupes seront invités à s'exprimer pour voir ce qui peut donner lieu à la création d'une loi ou ce qui doit conduire à la modernisation d'une autre.

Le président de la République a annoncé qu'il se prononcerait « **dans un délai d'un mois après la clôture du débat** » et annonce « une porte de sortie extrêmement ambitieuse » pour début avril.

La synthèse

Toutes les contributions numériques reçues jusqu'au 18 mars feront l'objet d'une exploitation quantitative et qualitative par OpinionWay.

Première synthèse

- Les garants ont insisté pour qu'un **rapport d'étape** des débats soit élaboré en amont des conférences régionales soit début mars.
- On imagine **deux synthèses**, l'une pour les prises de paroles collectives et une autre pour les contributions en ligne, **synthèses** coordonnées par la *Mission du Grand Débat*

Toutes les contributions devraient être disponibles en open data, à la demande des garants. Les autres contributions seront transmises à la Bibliothèque nationale de France qui se chargera de référencer, d'indexer, de numériser leurs contenus et de retranscrire ceux qui sont dactylographiés sous contrôle du cabinet Roland BERGER assisté de deux starts up Blue Nove et Cognito

La sortie du grand débat et l'idée du référendum

L'exécutif devrait apporter des réponses multiples qui nécessiteraient pour certaines des décrets et d'autres des évolutions législatives ou constitutionnelles.

73% des français semblent à ce stade favorables à un référendum (IFOP, JDD, 7/8 février 2019).

Le référendum le jour des élections européennes ne semble plus à l'ordre du jour.

Certains plaident pour des questions sur de simples réformes institutionnelles (vote blanc, réduction du nombre de parlementaires...) ; d'autres pour des propositions plus larges avec une dizaine de sujets qui porteraient sur la question démocratique mais également des questions économiques, sociales ou environnementales.

L'exécutif aurait voulu tester les dispositions prévues initialement dans la réforme constitutionnelle bloquée en plein débat parlementaire en juillet dernier mais l'avis des constitutionnalistes semblent revenir sur ces points.

- **Le point de vue de Laurent FABIUS, président du conseil Constitutionnel (13 février 2019)**

L'organisation d'un référendum doit répondre à plusieurs règles strictes.

Ce référendum pourrait avoir lieu le 26 mai à condition de s'y prendre très vite, ces jours-ci, « parce qu'un référendum suppose toute une série de préparatifs ».

Mais Laurent FABIUS a rappelé « nous devons regarder si oui ou non la question posée correspond à la Constitution, si elle rentre dans les clous ».

Concernant le QCM, Laurent FABIUS précise « c'est un bémol que j'apporte par rapport au débat. La Constitution ne permet pas de poser une question d'ordre général. Le référendum doit porter sur un projet de loi ».

La question sur la proportionnelle devant par exemple être « approuvez-vous oui ou non ce projet de loi ? ».

Laurent FABIUS a précisé qu'un référendum « doit porter sur un certain nombre de thèmes et pas d'autres » et de citer « l'organisation des pouvoirs publics, les réformes en matière économique, social ou environnemental, les services publics et les traités qui y concourent. »

S'il y avait un QCM, Laurent FABIUS a précisé que le Conseil Constitutionnel serait chargé de les avaliser « c'est assez précis, c'est même très précis et nous sommes chargés de vérifier tout ça. »

- **Dominique CHAGNOLLAUD, constitutionnaliste**

Revenant sur l'Article 11 qui régit le référendum, il précise que si le projet est d'initiative gouvernementale, il faut une déclaration du gouvernement suivie d'un débat devant chaque Assemblée.

Le Conseil constitutionnel est compétent pour statuer sur un décret de convocation des électeurs.

La question posée « doit satisfaire à la double exigence de loyauté et de clarté de la consultation » et « ne doit pas comporter d'équivoque, ni sur le sens de la question posée, ni sur la portée de la consultation ». Dominique CHAGNOLLAUD estime dans le Figaro du 5 février 2019 qu'un QCM pourrait donner ce sentiment et que l'avis préalable du Conseil d'Etat devrait « être du même tonneau ».

Un tel référendum ne peut porter que sur ce qui est du domaine de la loi.

- Ce qui est du domaine de la loi : l'introduction d'une dose de proportionnelle pour les députés, réformes relatives à la politique économique, sociale ou environnementale de la nation.
- Ce qui est exclu et relève de la loi organique : la réduction du nombre de parlementaires

La portée médiatique du grand débat national

Le CSA a annoncé qu'il décompterait du temps de parole présidentiel les échanges d'Emmanuel MACRON devant les maires de l'Eure et du Lot. Désormais les formats sont plus courts.

Les premières suggestions de sorties de crises du président de la République, de l'exécutif ou de la majorité exprimées à l'occasion des débats

Dans ses diverses prises de parole, Emmanuel MACRON a présenté sa **volonté d'un « débat permanent »** et la restauration des échelons intermédiaires que sont les maires, syndicats, partis, médias, intellectuels, etc. Le chef de l'Etat **perçoit l'aspiration « d'un besoin de commandement »** qui reposerait sur deux piliers : la restauration de l'autorité et la crédibilité de la parole politique, mais également une meilleure association à la prise de décision.

Fiscalité et dépenses publiques

- Confirmation de la suppression progressive de la **taxe d'habitation** d'ici 2020.
- Débat possible sur la baisse de la **TVA** sur certains produits.
- **Compétitivité des entreprises / coût du travail** : rappel de la conviction qu'un niveau du coût du travail plus élevé en France que dans de nombreux autres pays pèse sur l'emploi et sur la compétitivité des entreprises.
- Baisse du taux d'**impôt sur les sociétés** à 25% (soit la moyenne des pays européens comparables) pour toutes les entreprises en 2022.
- Mesures de **compensation** suite à la suppression des contrats aidés. Annonce d'un « **grand plan** » en faveur des **petites associations**. Mise en place d'une école d'équité territoriale ».

Les objectifs en matière de Transition écologique

- Les niveaux, rythmes et l'affectation du produit de la **taxe Carbone** pourraient être revus.
- Passer à un véhicule (neuf ou d'occasion) plus propre et moins coûteux à l'usage, grâce à la **prime à la conversion** (jusqu'à 5000 € d'aide).
- Faciliter l'accès à de nouvelles solutions de mobilité (transports en commun, covoiturage, transport à la demande, autopartage, vélo...)
- Réduire la facture de chauffage et d'électricité grâce au **chèque énergie**. Près de 6 millions de ménages toucheront entre 48 et 277 €.
- Parvenir à zéro émission nette en 2050 (ne pas émettre plus de gaz à effet de serre que ce qui peut être absorbé par nos forêts et nos sols) tout en réduisant à moins de 50% la part de nucléaire dans la production d'électricité à échéance 2035.

Démocratie et citoyenneté

- Urgence de redorer le blason des « forces organiques » qui constituent notre identité : la famille, les communes, les territoires, l'Etat,
- L'instauration d'une part de **proportionnelle** pour les élections législatives, au-delà des 15%.
- Renforcement de l'autorité de la parole publique avec la **mise en place d'une « démocratie délibérative »** cohérente avec la « démocratie représentative ».
- Amélioration du processus du **référendum d'initiative partagée** déjà inscrit dans la constitution afin « qu'il soit plus facile de le déclencher » grâce à des seuils abaissés.
- Réforme du **règlement intérieur de l'Assemblée nationale** pour rendre les choses plus rapides dans leur exécution.
- Possibilité éventuelle de **revenir sur le non-cumul des mandats** entre un parlementaire et un maire de moins de 10 000 habitants. Au sein de la majorité, un groupe de parlementaires travaille sur ce sujet tout en insistant pour dire que cela ne signifie pas cumul des indemnités.
- Des voix s'élèvent pour proposer le rétablissement du **septennat** ; d'autres préconisent la **déconnexion de la présidentielle et des législatives**. Jean-Pierre RAFFARIN proposant que les députés soient élus pour un mandat de 4 ans.
- Réforme de la loi NOTRe avec l'annonce « d'un nouvel acte de la décentralisation »

Organisations de l'Etat et des services publics

- Un suivi plus net des décisions prises et des lois votées, en opérant une **étape radicale de « déconcentration »** des services de l'Etat
- Développement des projets de contractualisation entre l'État et les collectivités locales, sur le modèle de ce qui existe déjà avec les régions.
- Elargissement des **horaires d'ouverture du service public** pour les adapter aux contraintes de usagers
- Engagement pour une **transparence de l'administration** et des services publics.
- Identifier sur le territoire **les services publics ou les administrations que les citoyens considèrent comme pas ou peu accessibles**, en raison de l'éloignement géographique, d'horaires d'ouverture peu adaptés ou d'une présence insuffisante par rapport aux besoins
- Développement de **services sur internet** qui évitent des déplacements et des coûts inutiles

Synthèse des propositions citoyennes sur la plate-forme du Grand Débat (SEANCE PUBLIQUE)

Thèmes du Grand Débat	Thématiques des revendications	Revendications et contributions citoyennes
TRANSITION ECOLOGIQUE	Eau	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre obligatoire et directe la gestion de l'eau par un service public municipal ou intercommunal. Ce service public ne doit pas pouvoir transférer sa compétence à une société privée - Multiplier les centrales d'assainissement en zone rurales - Développer la collecte d'eau de pluie chez les agriculteurs - Lutter contre la pollution des sols et des nappes d'eau - Renationaliser l'eau, le gaz et les autoroutes
	Fiscalité écologique	<ul style="list-style-type: none"> - Taxer l'ensemble des impacts environnementaux - Revoir la fiscalité du Kérosène - Instaurer une fiscalité écologique : <ul style="list-style-type: none"> Une fiscalité punitive pour les entreprises ne respectant pas les cahiers des charges concernant l'émission de Co2 Une fiscalité participative des entreprises ayant un respect de l'environnement reconnu et engagé sur le moyen long terme
	Economie circulaire	<ul style="list-style-type: none"> - Adopter un modèle d'économie circulaire et écologique - Favoriser réglementairement les produits issus de l'économie circulaire - Encourager l'économie circulaire dans le secteur du BTP - Sensibiliser à l'économie circulaire
	Gaz	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le gaz renouvelable - Mettre fin aux chaudières au gaz - Favoriser la généralisation du GNL (gaz naturel liquéfié) - Interdire le gaz de Schiste - Diminuer les émissions de gaz à effet de serre - Baisse des taxes sur le gaz
	Energies renouvelables	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir le solaire et l'éolien au détriment du carbone - Favoriser l'investissement dans l'énergie renouvelable - Promouvoir l'engagement des citoyens dans les énergies renouvelables - Réaliser un audit du coût réel des énergies renouvelables
	Réseau électrique	<ul style="list-style-type: none"> - Développer l'hydro-électricité - Diminuer les taxes sur l'électricité - Adopter une nouvelle politique de l'électricité en France basée sur la décentralisation maximale de la production, diversifiée, adaptée à chaque petits territoire (géré sur la base d'un SCoT)
	Pollutions	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire le nombre d'individus touchés par les dérèglements climatiques - Pollution médicamenteuse liée à l'usage abusif de médicaments impliquant la diffusion de substances chimiques dans les sols et l'eau
	Mobilité verte	<ul style="list-style-type: none"> - Instaurer une réglementation pour les NVE (nouveaux véhicules électriques de type trottinette et gyropodes) pour encourager les mobilités électriques partagées - Récompenser la mobilité alternative et encourager la mobilité verte
	Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre fin à une agriculture chimique au profit d'une agriculture biologique - Favoriser la poly-agriculture

		<ul style="list-style-type: none"> - Mettre fin à la bétonisation de surfaces agricoles - Encourager les petites exploitations locales avec des semences paysannes, moins couteuses et plus facilement gérables - Interdire le labourage intensif - Augmenter les CSG des chambres d'agricultures et offrir des subventions aux agriculteurs éco-responsables - Taxer l'agriculture conventionnelle au profit du bio
FISCALITE ET DEPENSES PUBLIQUES	Industrie	<ul style="list-style-type: none"> - Supprimer les industries polluantes - Encourager l'industrialisation de l'agriculture - Regrouper les petites parcelles agricoles pour les rendre industrielles - Mettre fin à l'élevage industriel - Réindustrialiser la France - Défiscaliser l'investissement industriel
	Usines	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les usines de méthanisation - Taxer les usines trop polluantes - Modifier la loi TEPA sur les heures complémentaires (notamment dans les emplois industriels)
	Compétitivité	<ul style="list-style-type: none"> - Moduler la sur-compétitivité, facteur de surconsommation - Corriger l'écart de compétitivité de l'industrie Française - Réserver le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) aux TPE et PME
	Entreprises	<ul style="list-style-type: none"> - Responsabiliser les grosses entreprises en terme écologique et limiter leur pollution - Réduire les aides aux grandes entreprises (par exemple Crédit Impôt Recherche) - Imposer d'avantage les grandes entreprises notamment celles du CAC 40 - Alléger la fiscalité des entreprises - Mieux accompagner la création des entreprises et aider les start-ups - Réduire le CICE pour les jeunes entreprises innovantes - Permettre aux entreprises lors des appels d'offres de déduire de leurs propositions les rentrées fiscales qui seront liées à l'offre en question
	Innovation et intelligence artificielle	<ul style="list-style-type: none"> - Robotiser les tâches délocalisables afin d'améliorer la compétitivité de nos entreprises - Promouvoir l'innovation - Utiliser la cyberdéfense et l'intelligence artificielle contre les fraudes fiscales - L'IA étant amenée à suppléer l'emploi, créer une taxe sur l'utilisation de l'intelligence artificielle - Imposer une déontologie pour tout usage de l'intelligence artificielle
	Fiscalité et santé	<ul style="list-style-type: none"> - Suppression des taxes sur les complémentaires santé - Diminuer le coût des mutuelles santé - Imposer les groupes pharmaceutiques qui fabriquent à l'étranger
	Logement et fiscalité	<ul style="list-style-type: none"> - Réévaluer tous les ans les dossiers des personnes vivant dans des logements sociaux - Réviser les conditions de distribution d'aide au logement - Suppression de l'IFI - Suppression de la taxe d'habitation - Réduire le prix des loyers
	Dépenses publiques et emploi	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la protection sociale en matière de santé - Augmenter les effectifs infirmiers
ORGANISATION DE L'ETAT ET DES SERVICES PUBLICS	Médicaments	<ul style="list-style-type: none"> - Vendre les médicaments à l'unité pour correspondre à la prescription médicale et éviter ainsi le gaspillage - Rééquilibrer le rapport entre les instances de régulation médicamenteuses (perçues comme trop faibles) vis-à-vis des industriels. - Diminuer le coût des médicaments - Autoriser la vente de médicaments en grande surface et dans la grande distribution - Volonté de lutter contre les lobbies pharmaceutiques et chimiques - Investir dans la recherche pharmaceutique
	Désertification médicale	<ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre la désertification médicale en accordant une prime d'installation aux professionnels de santé allant s'installer dans les zones rurales - Contraindre les jeunes médecins à pratiquer pendant 1 an dans les désertes médicaux
	Pharmacie	<ul style="list-style-type: none"> - Diminuer le nombre de pharmacies en zone urbaines et les développer dans les zones rurales - Réduction et visibilité des dépenses en pharmacie

	Services de santé publique	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les maisons de santé de proximité - Multiplier les permanences de sécurité sociale - Revaloriser les hôpitaux et les services de soin
	Mobilité	<ul style="list-style-type: none"> - Supprimer les zones blanches - Mettre en place des moyens de mobilités publics qui favorisent les liaisons entre zones rurales et zones urbaines - Favoriser la mobilité sanitaire et le développement de structures hospitalières - Mettre fin à la sectorisation des transports en commun pour limiter les fractures socio-spatiales - Lutter contre la désertification des services publics de mobilité dans les campagnes : développer un maillage des transports en commun dans les territoires ruraux financé par l'Etat ou la Région et non les intercommunalités.
	Transports	<ul style="list-style-type: none"> - Développer l'efficacité des transports en commun - Privatiser la SNCF
	Voiture	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir financièrement le co-voiturage - Mettre fin à la réglementation des 80km/h - Suppression des radars - Instaurer un péage urbain pour les véhicules automobiles pour désengorger les centre villes - Réduire les coûts des voitures électriques - Multiplier les bornes de recharge des voitures électriques
	Logement	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'isolation thermique des logements - Inciter à la création de logements plus écologiques et énergétique - Diminuer le coût des logements dans les agglomérations - Créer un système de bonus/malus pour les logements énérgivores - Encourager et contraindre la rénovation des logements - Créer des campagnes « logement universel pour tous » : faire en sort que chaque citoyen ait un logement décent - Supprimer les logements de fonction des élus - Combattre la diversification des logements en zones rurales - Favoriser une architecture durable et responsable
	Agro-alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les producteurs locaux et des consommateurs et non la rentabilité et les marges - Mettre en place des chaines de distribution plus courtes et plus locales - Mettre fin à l'usage de produits transformés et aux additifs chimiques - Interdire les packaging et l'usage de plastique dans l'industrie agro-alimentaire : fin du suremballage - Forcer à mettre une échelle qualité sur les produits, de façon graphique et claire - Limiter l'activité des lobbies agroalimentaire - Introduire la TVA zéro sur les fruits et légumes
	Supermarché/ commercialisation/ grande distribution	<ul style="list-style-type: none"> - Désengorger les grandes zones commerciales péri-urbaines - Instaurer la TVA zéro pour les produits de grandes nécessités
	Organisation des Services publics	<ul style="list-style-type: none"> - Aménager d'autres plages horaires des services publics pour faciliter leur accès (organiser des nocturnes par exemple) - Développer le rôle des préfetures et sous-préfetures - Développer la qualité des services publics existants et ne pas en créer de nouveaux - Supprimer les départements - Rendre la décentralisation effective - Donner plus de pouvoir à des collectivités locales et territoriales - Mettre fin à certains services publics qui entretiennent une dépendance - Rétablir les services publics de proximité
	Modernisation des services publics	<ul style="list-style-type: none"> - Développer la digitalisation et la numérisation des services publics notamment judiciaire comme le dépôt de plainte - Faciliter la communication téléphonique avec les services publics - Numériser l'accès de tous les services publics - Moderniser et développer le CESE pour mieux faire connaître ses fonctions
	Réduction des effectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction du maillage administratif - Mettre fin à la surréglementation et à la sur-législation - Réduire le nombre de parlementaire

		- Supprimer le Sénat
	Formation professionnelle et apprentissage	- Développer la formation en apprentissage via Pôle Emploi - Développer des campagnes d'incitation à la formation professionnelle - Former les chômeurs aux besoins du pays - Imposer aux entreprises un pourcentage en apprentissage
DEMOCRATIE ET CITOYENNETE	Transparence de la vie publique / expertise publique	- Rendre publique les dépenses et rémunérations des hauts fonctionnaires - Instaurer un système de bonus/malus pour les entreprises les plus transparentes sur la rémunération de leurs actionnaires - Développer la transparence des administrations financières et publiques - Instaurer une expertise régulière des élus et des hauts fonctionnaires
	Démocratie	- Favoriser la démocratie participative - Favoriser une démocratie plus directe - Mettre en place un referendum d'initiative citoyenne (RIC) - Mettre en place un referendum d'initiative partagée - Mettre fin au non cumul des mandats

Quelques propositions des partis et groupes politiques

Les propositions de LR, du PS et de la Manufacture (Think Tank de Xavier BERTRAND) ayant été traitées dans la Note 4, nous abordons celles d'autres partis.

Concernant la mécanique du grand débat et de la synthèse **le PS représenté par Boris VALLAUD** souhaiterait que le produit du grand débat soit confié aux partenaires sociaux, aux ONG, aux parlementaires, aux collectivités locales, à des formes constituées de citoyens via une grande conférence sociale territoriale et environnementale. Il estime que l'exécutif ne peut pas faire à la fois « les questions et les réponses ».

a. En Marche

Trois étapes sont proposées aux membres du Parti :

- Un dialogue citoyen pour comprendre les enjeux et les revendications,
- La rédaction, seul ou à plusieurs, de propositions structurées grâce à une plateforme numérique,
- Une « co-contribution » sous la forme de 4 groupes de travail - 1 par thématique de débat - chargés de construire la **contribution finale**.

Chacun de ces groupes de travail est composé d'une quinzaine de membres parmi lesquels des députés, des sénateurs, des élus locaux, des membres du Bureau Exécutif de LREM, des référents, des Jeunes Avec MACRON, des adhérents, des personnalités qualifiées. Ces derniers auditionneront de nombreuses personnalités qualifiées (adhérents, élus, administration, syndicats, associations, entreprises et think-tanks) pour éclairer leur travail.

b. MODEM

Le Mouvement démocrate (MoDem), parti allié de la majorité présidentielle, **a lancé samedi 2 février une plateforme collaborative sur internet** pour recueillir "idées" et "suggestions" sur les quatre thèmes du Grand Débat National.

Les contributions peuvent être déposées sur le **site www.agoradem.fr**. « *Chaque Français a la possibilité de contribuer non pas à l'écriture d'un programme, mais à l'écriture d'un pacte social, civique, environnemental* », explique la porte-parole du MoDem, en encourageant "les actifs et les jeunes", "absents des débats sur le terrain", à y contribuer.

Les propositions seront ensuite "analysées puis soumises à ceux qui, auprès du président de la République, ont la responsabilité de traduire les attentes des Français", précise François BAYROU, le président du parti.

c. La France Insoumise

« L'indépendance » et la « transparence » du Grand Débat National ne sont pas garanties, estime Jean-Luc MELENCHON, qui a annoncé, ce mercredi, dans un courrier envoyé au Premier ministre Edouard PHILIPPE, que La France insoumise **n'enverrait pas de représentant au « comité de suivi »** créé par le gouvernement pour garantir l'indépendance du grand débat. **Une décision suivie par Europe Ecologie Les Verts.**

d. FN

La tête de liste du parti RN pour les européennes, Jordan BARDELLA, a estimé lundi sur BFMTV que « *le but est de faire gagner quatre mois à MACRON pour aller jusqu'aux élections européennes, pour se donner bonne conscience* ».

e. Debout La France

Le président de Debout la France, Nicolas DUPONT-AIGNAN, a fustigé sur Twitter des « *thèmes limités par MACRON, des questions orientées par MACRON* ».

f. Groupe Libertés et Territoires à l'Assemblée nationale (Bertrand PANCHER)

Ce groupe parlementaire de l'Assemblée nationale a adressé **ses propositions à l'exécutif le 14 février, en les articulant autour de quatre « priorités »** :

- Une réforme de la fiscalité tant nationale que locale pour permettre davantage de justice sociale
- Une **réforme de la dépendance** en revalorisant les petites retraites mais aussi en développant des outils de lutte contre la désertification médicale
- Un **moratoire sur la fermeture des services publics** dans les territoires en menant parallèlement déconcentration et de décentralisation
- Une nouvelle « respiration démocratique » qui passerait par la **reconnaissance du vote blanc, l'instauration du vote obligatoire et un assouplissement du référendum d'initiative partagée**

Les propositions liées aux collectivités locales

Les propositions des associations d'élus AMRF (Association des maires ruraux), APVF (Association des Petites villes de France) et Territoires Unis ayant été abordées dans la note d'étape 4 Grand Débat, elles ne sont pas rappelées ici.

Jacqueline GOURAULT, Ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités Territoriales, a convié lundi 14 janvier l'ensemble des associations d'élus relative à l'organisation du Grand Débat National

a. L'AdCF (Association des Communautés de France)

L'AdCF a longuement débattu des modalités d'organisation du Grand Débat National et de la manière d'y contribuer en apportant des propositions d'appuis méthodologiques et des analyses d'expériences locales. L'AdCF s'engage à faciliter l'organisation et prendre part aux débats via ses élus ou agents, à **organiser des réunions** en proposant des thèmes de débats mais en confiant l'animation et la synthèse à un tiers « neutre ».

L'AdCF aspire à mettre en place des assises territorialisées consacrées à la recherche en commun de solutions aux préoccupations du quotidien des Français à l'échelle territoriale dans la perspective d'une recherche de solutions réelles en matière de **mobilité** et de **services publics**.

L'AdCF portera ses propres propositions, tant au niveau national qu'à travers ses adhérents et ses délégations régionales.

Le président de l'AdCF, Jean-Luc RIGAUT, a déclaré que le Grand Débat National « doit être l'occasion d'une véritable clarification des responsabilités des acteurs publics, d'un débat de fond sur les rôles respectifs de l'Etat et des collectivités. »

b. France Urbaine

France urbaine plaide pour plus d'autonomie et plus de responsabilités : « Nous comptons en effet sur ce débat pour **rappeler la capacité de nos territoires à mettre en œuvre, au plus près des besoins réels des habitants de nos villes, nos périphéries, nos territoires ruraux, des politiques publiques alliant défis environnementaux et amélioration du pouvoir d'achat** » déclare Jean-Luc MOUDENC président de France Urbaine.

c. FHF (Fédération Hospitalière de France, représentant 1000 hôpitaux et 3800 établissements sociaux et médico-sociaux publics)

Le président de la FHF et maire de Fontainebleau, Frédéric VALLETOUX, déplore le fait qu'Emmanuel MACRON n'ait pas incorporé les questions de santé aux thèmes du Grand Débat.

À l'occasion de ses vœux à la presse ce 24 janvier, la FHF a promis qu'« **il y aurait une contribution des hospitaliers** » au Grand Débat National.

L'accès à des soins de qualité et de proximité constitue, selon lui une des préoccupations les plus importantes chez nos concitoyens. On constate en effet que de plus en plus de français renoncent à se faire soigner, soit pour des raisons économiques, soit parce qu'ils vivent dans des « déserts médicaux ».

La FHF propose à toutes les collectivités territoriales d'adopter un vœu réaffirmant les grands principes qui doivent guider toute politique en faveur du sanitaire et du médico-social. Il s'est associé aux 3 associations d'élus réunies dans Territoires Unis dans une tribune co-signée le 10 février dernier dans le JDD.

Frédéric VALLETOUX **demande au Président de la République que le thème de la « Santé » soit inscrit dans les conclusions du Grand Débat.**

La mobilisation et les propositions de quelques acteurs de la société civile

MEDIAS ET RESEAUX SOCIAUX

1. Le Figaro Magazine

Dans le numéro des 18 et 19 janvier, le Figaro Magazine **a invité ses lecteurs à participer** au Grand Débat en élargissant les thèmes (ajout de la bioéthique et la famille, l'emploi et le pouvoir d'achat, l'immigration, l'Europe). En trois semaines, plus de **3000 contributions** ont déjà été reçues. Un dossier de synthèse des contributions sera établi puis transmis au Président de la République. Voici certaines revendications récurrentes : supprimer le Conseil économique, social et environnemental, renforcer les pouvoirs de la Cour des comptes, mieux contrôler l'immigration, notamment via des quotas, réduire le nombre de parlementaires.

2. L'Opinion

Dans le cadre du Grand Débat National, L'Opinion a lancé **un appel pour défendre la voix des libéraux et des entrepreneurs**. Les contributions seront publiées sur le site de l'Opinion ainsi que dans le quotidien.

3. Facebook

Une application pour **Facebook Messenger "Entendre la France"** a été créée dans le but de contribuer au Grand Débat National directement depuis l'application de messagerie de Facebook. La consultation se fait par le biais de QCM qui simplifient et analysent des données récoltées. Les résultats seront ensuite mis en ligne sur le site du Grand débat. En trois jours, l'application a déjà reçu 40 000 réponses venant de 5 000 utilisateurs. A l'issue du débat, les données seront traitées par des algorithmes pour déterminer les sujets de préoccupation les plus importants ainsi que les propositions les plus populaires.

ACTEURS ECONOMIQUES

1. Le Medef

Le Medef invite les entreprises et les entrepreneurs à participer largement à ce dialogue indispensable qu'est le Grand Débat. Parce qu'ils sont ancrés dans les territoires et acteurs de la vie économique et sociale, ils peuvent apporter leur vision et leurs idées de solutions. **Le Medef prendra notamment des initiatives pour organiser des débats en lien avec d'autres organisations patronales ou consulaires.**

Il sera très attentif aux conclusions de cette consultation qui doit permettre d'apaiser le pays, mais aussi et surtout de l'engager sur la voie d'une réforme : *« Nous seront très attentifs aux conclusions de cette consultation qui doit permettre d'apaiser le pays, mais aussi et surtout de l'engager sur la voie d'une réforme acceptée et partagée ».*

2. CCI (Chambre de commerce et d'industrie)

Convaincues que les recommandations exprimées par le monde économique doivent faire l'objet d'un apport concret au Grand Débat National, les CCI et Pierre GOGUET, (Président de CCI France) **ont décidé de recueillir les propositions des citoyens-entrepreneurs.** Du 24 janvier au 15 mars, **une plateforme est ouverte** afin de faire entendre des voix sur trois thématiques particulièrement importantes pour les entreprises :

- Fiscalité, dépenses et action publique
- Organisation de l'Etat et des collectivités publiques
- Transition écologique

3. France Industrie

Philippe VARIN, Président de France Industrie, affirme : *« Le grand débat, nous le soutenons. C'est l'occasion de faire de la pédagogie sur les conditions de la réindustrialisation. Parce que **s'il y avait plus d'usines sur le territoire, il y aurait moins de gilets jaunes sur les ronds-points** ».* Pour France Industrie, le Débat est l'occasion d'affirmer que l'industrie, parce qu'elle peut nourrir la croissance mondiale et pas seulement celle de la France, peut générer plus de richesses et répondre au sujet du pouvoir d'achat qui traverse les revendications des gilets jaunes. Ce Débat est également l'occasion de relancer la question de la **compétitivité industrielle** : *« La part des exportations françaises dans les exportations européennes est toujours à la baisse et démontre un déficit de compétitivité »* affirme le dirigeant de France Industrie. **Philippe VARIN aspire à ce que l'Etat fixe une trajectoire de baisse d'un tiers, d'ici 2022, des impôts de production.**

MONDE AGRICOLE

1. Les jeunes agriculteurs

L'Association des Jeunes Agriculteurs envisage de faire entendre sa cause dans le Grand Débat. Les Jeunes Agriculteurs **aspirent à être soutenus et non contraints pour faire évoluer l'agriculture de manière certes compétitive mais toujours dans le respect de la transition écologique.** Ils demandent ainsi :

- De réévaluer la PAC et ses effets au sein « d'une Europe qui n'échangerait plus de la viande contre des avions de chasse en ignorant les enjeux alimentaires mondiaux ». (Invité de l'émission « On va plus loin », du 12 février, Jérémie DECERLE, président des Jeunes Agriculteurs)
- **Mettre fin aux attaques contre quasiment tous les modes de production**, que ce soit sur les questions des pesticides, du bien-être animal ou de l'émission des gaz à effet de serre.
- Développer de nouvelles aides agricoles pour favoriser des moyens de production alternatifs.

2. FNSEA (Fédération Nationale du Syndicat d'Exploitants agricoles)

La FNSEA participe au Débat à tous les niveaux : local, départemental et national de manière citoyenne. Elle portera plus particulièrement **la voix des actifs et des retraités agricoles, parmi les plus pauvres de France** : « *En tant que structure représentant des employeurs agricoles, nous avons aussi des choses à dire sur le dialogue social, une réalité vécue chez nous* », précise Christiane LAMBERT, présidente de la FNSEA.

PROFESSIONNELS DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

1. L'ordre des architectes

A l'occasion du Grand Débat, le Conseil national de l'Ordre des architectes **ouvre le site www.grand-debat.archi pour permettre aux architectes et à tous les citoyens de s'exprimer** sur les questions relatives à l'architecture. Le but est de faire des propositions pour un aménagement durable et responsable de tous les territoires. Toutes les contributions seront analysées et leur synthèse sera transmise à la mission du Grand Débat le 15 mars. Suite au lancement de la plateforme, diverses propositions argumentées ont déjà émergées :

- **Instaurer un service public de l'architecture** chargé de questions comme le Permis de Louer et la salubrité des logements, le contrôle et l'évaluation des opérations exécutées sans architecte en termes de développement durable et de construction du vivre ensemble, du contrôle des prix de la construction de ces opérations par rapport aux objectifs énoncés de la maîtrise d'ouvrage
- Obliger à une consultation des AASQA (AIRPARIF / LCSQA et ADEME) lors de l'instruction de Permis d'aménager par les préfets.
- Obtenir des projections thermographiques des projets afin d'en appréhender les impacts climatiques.
- Freiner l'étalement urbain notamment en sacrifiant les espaces agricoles et naturels.
- Mettre un terme aux PIG (Programme d'Intérêt Général) qui couvrent régulièrement le territoire national

2. CNL (Confédération Nationale du Logement)

Eddie JACQUEMART, président de la CNL, **déplore l'absence de la thématique du logement dans le Grand Débat** : "Nous avons le sentiment que l'on n'a pas tenu compte de l'avis des locataires ». La CNL a pris l'initiative d'inviter le logement dans le grand débat, en **distribuant des livrets contenant des propositions en matière de logement pour tous**, en investissant et en organisant des réunions publiques. Le CNL appelle notamment à construire "massivement" des logements sociaux supplémentaires, à suspendre les mesures de réduction des moyens des bailleurs sociaux, et à créer une sécurité sociale du logement.

3. FPI (Fédération des promoteurs immobiliers)

La FPI estime que "**le logement abordable**" est la solution aux nombreuses doléances qui sont ressorties du mouvement des gilets jaunes. Pour la FPI, la résorption de la crise du logement se traduira par une installation choisie des ménages dans les métropoles.

Le Grand Débat National peut constituer, pour la Fédération, le premier maillon de discussion sur la cherté du logement qui reste, selon sa présidente Alexandra FRANCOIS-CUXAC, **indissociable d'une réflexion sur la densification** : "A nous de savoir **rendre la densité acceptable, soutenable, désirable**, en ajustant nos méthodes et nos produits ; aux élus locaux de faire la pédagogie auprès des habitants et de veiller à ce que cette densité soit mise au service d'un logement moins cher".

4. FFB (Fédération Française du bâtiment)

La FFB tient également à mettre le logement au centre des revendications du Grand Débat. Jacques CHANUT, président du syndicat, **encourage des consultations au sein de son réseau**. Parmi les causes défendues par la FFB dans le cadre du Grand Débat, on relève notamment la **baisse des charges et la pérennisation du CICE** (Crédit d'impôt compétitivité emploi) comme étant une priorité. Dans le but de mutualiser les moyens entre les chambres de métiers et les chambres de commerce au niveau départemental, la FFB recommande également de **mettre fin au financement public des organisations patronales**.

5. UNICEM (Union nationale des industries de carrières et des matériaux de construction)

La fédération interprofessionnelle UNICEM veut apporter sa contribution au Grand Débat en s'appuyant sur les **propositions formulées par l'ensemble des entreprises adhérentes** de l'UNICEM. Aux thématiques nationales, l'Union des Industries a ajouté celle du développement économique, particulièrement importante pour stimuler la croissance dont notre pays a besoin et pour favoriser l'attractivité de nos industries. **Le 4 mars après-midi, l'UNICEM organise un débat au niveau national** associant les UNICEM régionales et les syndicats de branches. C'est à partir de ces échanges que sera rédigée la contribution de l'UNICEM.

PROFESSIONNELS DE LA SANTE

1. Conseil national de l'Ordre des médecins

Patrick BOUET, président du Conseil national de l'Ordre des médecins **craint que le Grand Débat National efface les problèmes de santé derrière « l'ambition réformatrice technico-administrative**. *Comment faire pour l'éviter ?*». Par ailleurs, le Grand Débat ne prend nullement en compte le projet de loi « Ma santé 2022 ».

2. Ordre des pharmaciens

Dans le cadre du Grand Débat National, l'Ordre national des pharmaciens organise une **consultation sur son site internet** auprès des pharmaciens pour recueillir leurs perceptions d'un certain nombre de sujets en rapport avec le secteur de la santé et leur exercice professionnel. L'Ordre invite les pharmaciens à faire part de leur avis et propositions afin de faire entendre leur voix. Le questionnaire en ligne sera disponible de mi-février à mi-mars.

3. Ordre des masseurs kinésithérapeutes

A l'occasion du Grand Débat, **Madame Agnès BUZYN, la ministre des Solidarités et de la Santé a sollicité le Conseil national de l'Ordre** pour recueillir l'avis de la profession sur la distribution des soins de kinésithérapie. Un questionnaire en ligne a été mis en place à destination des 93 000 kinésithérapeutes. L'Ordre réfléchit aux enjeux suivants :

- Comment concilier la maîtrise des dépenses, la qualité des soins, la qualité de vie professionnelle ?
- Comment prendre en charge la génération du « baby-boom » qui nécessite une dépendance ?
- Comment réparer la fracture territoriale et sanitaire et mettre fin aux déserts médicaux ?

4. Fédération des associations de patients

Alain-Michel CERRETI, président de l'Association, rappelle qu'il est **essentiel d'aborder la question des déserts médicaux et des pénuries médicamenteuses** dans les enjeux publics mis en question dans le Grand Débat. Il s'interroge : *« Ne pourrait-on pas mettre une dose de contrainte pour le choix dans l'installation des médecins en ville ? Ensuite, j'ai entendu souvent des personnes se plaindre de ruptures de stocks des médicaments. Un Français sur quatre y a été confronté. Pourquoi ? Comment est-ce possible ? »*

ENERGIE

1. ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie)

Dans le cadre du Grand Débat National, l'ADEME propose d'intégrer de nouvelles pistes de réflexion. Ainsi elle invite à :

- Réduire la consommation d'eau et d'énergie, indispensable pour limiter le changement climatique et permettre de **diminuer notre dépendance aux importations de gaz, de pétrole, de charbon et d'uranium**
- Faire de la transition écologique un levier de développement économique créateur d'emplois : la transition énergétique peut créer jusqu'à 900 000 emplois en France d'ici 2050
- **Développer les aides financières disponibles** : tel que le Crédit d'Impôt Transition Énergétique (CITE), le Coup de pouce Économies d'énergie, l'éco-prêt à taux zéro, les aides de l'Anah pour les plus modestes, ou encore des Certificats d'économie d'énergie...
- Accélérer le développement des énergies renouvelables : ces énergies renouvelables représentent aujourd'hui 16% du mix énergétique de la France. En améliorant l'efficacité énergétique et réduisant ainsi la demande d'énergie (meilleure isolation des bâtiments, installation de systèmes de chauffage performants...), elles pourraient représenter 32 % en 2030, et même 70 % en 2050 selon l'ADEME.
- **Développer la méthanisation** pour diversifier les activités agricoles, notamment pour les éleveurs. Le biogaz ainsi produit pourrait représenter 10 % du gaz en 2030.

2. CLER - Réseau pour la transition énergétique

L'association française de protection de l'environnement CLER propose au Gouvernement plusieurs solutions pour accélérer la transition écologique et énergétique :

- Affecter des ressources pérennes aux collectivités pour la transition écologique
- Faire des contrats de transition écologique un outil de coordination et de mise en œuvre opérationnelle
- **Créer un « fonds local de transition énergétique » dans les collectivités**
- **S'appuyer sur le service public de la performance énergétique de l'habitat** pour massifier la rénovation énergétique
- Accompagner les ménages dans leurs efforts pour rénover et économiser l'énergie, notamment dans leur logement
- Faire évoluer rapidement les aides financières à la rénovation énergétique

CONSOMMATION

1. UCF-Que choisir ?

L'association de défense des consommateurs lance **une "contribution des consommateurs"**, où elle propose une progression du pouvoir d'achat de plus de 9 milliards d'euros, soit plus de 320 € par ménage, avec 12 mesures :

- **Répercuter les baisses des cours des matières premières agricoles sur les prix en rayon**
- **Annuler le relèvement du seuil de revente à perte**, qui gonfle les marges de la grande distribution
- Supprimer les commissions d'intervention en cas d'incident bancaire
- Simplifier le changement de banque avec la portabilité du numéro de compte bancaire
- Faire varier les aides à la rénovation énergétique en fonction du niveau de performance et non des équipements
- **Appliquer strictement le principe « préleveur-pollueur-payeur » pour l'eau potable**
- Allonger la durée de garantie légale en fonction de la durée de vie des produits
- **Encadrer les loyers dans toutes les zones tendues**
- Faciliter la comparaison et le changement d'assurance santé
- Limiter les dépassements d'honoraires médicaux
- Réformer l'apprentissage de la conduite pour baisser le prix du permis

- **Libéraliser la vente de pièces de carrosserie automobiles**

2. Association « 40 millions d'automobilistes »

Pierre CHASSERAY, délégué général de l'association, s'est étonné de l'organisation du Grand Débat : *« J'ai vu quatre thèmes mais je n'ai pas vu le thème de la mobilité. Or, le mouvement des Gilets jaunes est apparu suite à la limitation de vitesse à 80 km/h et la taxe sur les carburants. Je trouvais un peu bizarre qu'on oublie cette grande thématique de la mobilité »,* dit-il.

L'association a monté **un site internet : legranddebatnational.com** qui renvoie sur la page de l'association "40 millions d'automobilistes" et où chacun peut donner son avis et faire des propositions. **Suite à ce débat, un petit livret sera remis à tous les Parlementaires et au président de la République**, indique Pierre CHASSERAY.